

Département de Loire Atlantique	République Française
COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON	CONSEIL du 8 DECEMBRE 2022 Délibération n° 10_08-12-2022
2, Bd de la Loire – 44260 SAVENAY	Date de convocation : 02/12/2022 Lieu de la séance : MALVILLE Date de la séance : 08/12/2022
Présents : Messieurs : A. LE BORGNE, J.L THAUVIN, R. GUYON, D. GUILLE, T. GADAIS, M. GUILLARD, P. MARTIN, P. BRIAND, J.P BLANC, R. NICOLEAU, Y. TAILLANDIER, A. FARCY, P. CORBEL Mesdames : V. BARILLAU, M. GALLERAND, P. CORMERAIS, N. FLAURAUD, S. PASCO, C. TRAMIER, M. LEJEUNE, V. GAUTIER, E. LE QUENVEN, I. LE BELLEGO, P. CHABAUD	Nombre de membres en exercice : 36 Quorum = 19 Nombre de conseillers présents : 24 Procurations : 7 Absents : 5 Nombre de votants : 31
Absents excusés ayant donné procuration à : D. HARIOT pouvoir à M. LEJEUNE H. COUTELLER pouvoir à JP BLANC C. SACHOT pouvoir à Y. TAILLANDIER M. VANDEN BRUGGE pouvoir à E. LE QUENVEN M. MÉZARD pouvoir à R. NICOLEAU F. MOREAU pouvoir à I. LE BELLEGO C. PETER pouvoir à P. CHABAUD	Présidence : R. NICOLEAU Secrétaire de séance : P. BRIAND Rapporteur : J.L. THAUVIN
Absents excusés ayant donné procuration à : E. SABATHIER A. JOGUET J. LERAY J. TATARD S. HALLIEN-LANIO	

DECISION MODIFICATIVE N° 2-2022 BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Le 14 avril 2022, les budgets primitifs d'Estuaire et Sillon ont été votés,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 23 novembre 2022,

Il est proposé au Conseil Communautaire d'adopter la délibération ci-dessous :

Budget Principal

Cette décision modificative vise à :

Section de fonctionnement

Dépenses

- Compte 6574, + 92 199 €. Subventions de fonctionnement complémentaires et exceptionnelles aux associations en charge de la gestion de certains services Enfance-Jeunesse
- Compte 678, + 385 584 € : Régularisation de l'intégration de la trésorerie initiale du budget annexe des déchets. (ex-budget annexe OM de la CCLS)
- Compte 042-6811, + 49 474 €. Régularisation écriture d'ordre liée au travail de consolidation de l'inventaire
- Compte 68-6815, + 132 873 €. Constitution de provisions pour risques et charges (créances douteuses, Compte Epargne Temps, contentieux)
- Compte 020-73916, + 4 000 €. Abondement pour verser la contribution au redressement des finances publiques
- Compte 022, - 614 656 €. Permet l'équilibre de la section de fonctionnement

Recettes

- Compte 042-7811, + 49 474 €. Régularisation écriture d'ordre liée au travail de consolidation de l'inventaire

Section d'investissement

Dépenses

- Compte 2041412, - 191 000 €. Changement de nature de la participation versée à Savenay pour les aménagements de voirie à la sortie du nouveau lycée (initialement fonds de concours)
- Compte 2315, + 206 000 €. Changement de nature de la participation versée à Savenay pour les aménagements de voirie à la sortie du nouveau lycée
- Compte 2315, + 45 000 €. Crédits nécessaires pour boucler le programme des modulaires à la Chapelle Launay
- Compte 2184, + 6 000 €. Achat de mobilier supplémentaire pour les modulaires de la Chapelle Launay
- Comptes 2135 (- 50 500 €) et 2188 (- 500 €), relatifs à des reports de dépenses sur différents postes
- Compte 2313, + 50 000 €. Ouverture de crédits dans le cadre de l'AP-CP Equipement sportif de Savenay
- Compte 040-281578, +49 474 €. Régularisation écriture d'ordre liée au travail de consolidation de l'inventaire
- Compte 041-281578, - 40 354 €. Régularisation écriture d'ordre liée au travail de consolidation de l'inventaire
- Compte 041-2138, + 127 052 €. Intégration dans l'inventaire d'études ayant été suivies de travaux
- Compte 020, - 65 000 €. Permet l'équilibre de la section de fonctionnement

Recettes

- Compte 040-28158, + 49 474 €. Régularisation écriture d'ordre liée au travail de consolidation de l'inventaire
- Compte 041-28158, - 40 354 €. Régularisation écriture d'ordre liée au travail de consolidation de l'inventaire

- Compte 041-2031, + 127 052 €. Intégration dans l'inventaire d'études ayant été suivies de travaux
- Compte 021, - 136 172 €. Permet l'équilibre de la section d'investissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT			RECETTES		
DEPENSES			RECETTES		
Fonction - Chapitre - Article	Libellé article	Montant	Fonction - Chapitre - Article	Libellé article	Montant
422-65-6574	Subventions	92 199,00			
020-67-678	Autres charges exceptionnelles	385 584,00			
020-68-6815	Dotations aux provisions pour risques	132 873,00			
020-014-73916	Contribution au redressement des finances publiques	4 000,00			
020-042-6811	Amortissements	49 474,00	020-042-7811	Reprise sur amortissements	49 474,00
020-022-022	Dépenses imprévues	-614 656,00			
TOTAL		49 474,00	TOTAL		49 474,00

SECTION D'INVESTISSEMENT			RECETTES		
DEPENSES			RECETTES		
Fonction - Chapitre - Article	Libellé article	Montant	Fonction - Chapitre - Article	Libellé article	Montant
252-204-2041412	Fonds de concours	-191 000,00			
252-23-2315	Immobilisation en cours – Installations	206 000,00			
64-21-2135	Installations générales, aménagement	-35 000,00			
321-21-2135	Installations générales, aménagement	-7 500,00			
411-21-2135	Installations générales, aménagement	-8 000,00			
422-23-2184	Mobilier	6 000,00			
64-21-2188	Autres immobilisations corporelles	-500,00			
422-23-2315	Immobilisation en cours – Installations	45 000,00			
411-23-2313	Immobilisations en cours – Constructions	50 000,00			
020-020-020	Dépenses imprévues	-65 000,00			
020-040-281578	Amortissements autres matériel de voirie	49 474,00	020-040-28158	Amortissements sur autres immobilisations	49 474,00
020-041-281578	Amortissements autres matériel de voirie	-40 354,00	020-041-28158	Amortissements sur autres immobilisations	-40 354,00
95-041-2138	Autres constructions	51 750,00	95-041-2031	Frais d'études	51 750,00
820-041-2138	Autres constructions	75 302,00	820-041-2031	Frais d'études	75 302,00
TOTAL		136 172,00	TOTAL		136 172,00

Budget Développement Economique

Cette décision modificative vise à augmenter les crédits nécessaires à la comptabilisation de la valeur des stocks telle qu'elle sera constatée en fin d'exercice. La valeur de ceux-ci sera supérieure à ce qui était prévu en début d'année compte tenu de l'évolution des ventes non conforme aux attentes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre - Article	Libellé article	Montant	Chapitre - Article	Libellé article	Montant
			90-70-7015	Vente terrain aménagés	-1 336 000,00
			90-042-7133	Variation des stocks année N	1 336 000,00
TOTAL		0,00	TOTAL		0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Fonction - Chapitre - Article	Libellé article	Montant	Fonction - Chapitre - Article	Libellé article	Montant
90-16-168751	Autres créances GFP	-1 336 000,00			
90-040-3351	Variation des stocks année N	1 336 000,00			
TOTAL		0,00	TOTAL		0,00

Budget Immobilier d'Entreprises

Cette décision modificative vise à :

Section de fonctionnement

Dépenses

- Compte 678, + 5 000.00 €. Versement d'une indemnité à Enedis suite au renoncement par la CCES de relocalisation de cette entreprise sur le même site de la Croix Gaudin
- Compte 6542, - 5 000.00 €, pour équilibrer la décision modificative

SECTION D'EXPLOITATION					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre - Article	Libellé article	Montant	Chapitre - Article	Libellé article	Montant
65-6542	Admission en non-valeur créances éteintes	-5 000,00			
67-678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00			
TOTAL		0,00	TOTAL		0,00

Budget Gestion des Déchets

Cette décision modificative vise à :

Section d'exploitation

Dépenses

- Compte 6063, + 61 700 €. Matériel régie (EPI), commande de sacs jaunes, acquisitions de composteurs supplémentaires
- Compte 6066, + 17 000 €. Crédits supplémentaires pour le carburant
- Compte 611, + 8 000 €. Indemnité coût de l'énergie pour les prestataires en charge des déchetteries et de la collecte
- Compte 61551, + 15 000 €. Entretien du matériel roulant
- Compte 617, + 33 100 €. Etude des circuits
- Compte 6287, + 65 000 €. Pour rattachement du semestre 2 pour l'exploitation de la plateforme de Pontchâteau
- Compte 6218, + 27 900 €. Recours au personnel extérieur en augmentation
- Compte 641, + 17 000 €, revalorisation des points d'indice et primes de panier

Recettes

- Compte 706, - 140 884 €. Le montant attendu en 2022 sera inférieur aux prévisions du BP
- Compte 778, + 385 584 €. Régularisation de l'intégration de la trésorerie initiale du budget annexe des déchets. (ex-budget annexe OM de la CCLS)

Section d'investissement

Dépenses

- Compte 2182, + 36 000 €. Remplacement d'un véhicule de service et surcoût sur une camionnette
- Compte 2188, + 48 000 €. Complément nécessaire pour faire face à la demande de bacs jaunes
- Compte 2313, - 84 000 €. Aménagement des bâtiments des Acacias reporté

SECTION D'EXPLOITATION					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre - Article	Libellé article	Montant	Chapitre - Article	Libellé article	Montant
011-6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	61 700,00	70-706	Redevance	-140 884,00
011-6066	Carburant	17 000,00	77-778	Autres produits exceptionnels	385 584,00
011-611	Prestations de services	8 000,00			
011-61551	Entretien de matériel roulant	15 000,00			
011-617	Etudes	33 100,00			
011-6287	Remboursement de frais	65 000,00			
012-6218	Personnel extérieur	27 900,00			
012-6411	Personnel	17 000,00			
TOTAL		244 700,00	TOTAL		244 700,00

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre - Article	Libellé article	Montant	Chapitre - Article	Libellé article	Montant
21-2182	Matériel de transport	36 000,00			
21-2188	Autres biens divers	48 000,00			
23-2313	Immobilisations en cours	-84 000,00			
TOTAL		0,00	TOTAL		0,00

Budget Assainissement

Cette décision modificative vise à :

Section d'exploitation

Dépenses

- Compte 012-6411, + 10 000 €. Ajout de crédits pour faire face à la hausse du point d'indice et au recrutement d'un stagiaire en alternance
- Compte 65-6541, - 1 000 €. Crédits non nécessaires d'ici la fin de l'exercice
- Compte 67-673, - 8 000 €. Crédits non nécessaires d'ici la fin de l'exercice
- Compte 042-6811, + 377 871 €. Régularisation écriture d'ordre liée au travail de consolidation de l'inventaire

Recettes

- Compte 042-7811, + 378 871 €. Régularisation écriture d'ordre liée au travail de consolidation de l'inventaire

Section d'investissement

Dépenses

- Compte 10.222. Régulariser un trop-perçu de FCTVA à hauteur de 222.00 €
- Compte 2315, - 1 222 €. Permet d'équilibrer la section d'investissement
- Compte 040-28128, +377 871 €. Régularisation écriture d'ordre liée au travail de consolidation de l'inventaire
- Compte 041-28128, - 377 871 €. Régularisation écriture d'ordre liée au travail de consolidation de l'inventaire

Recettes

- Compte 040-28172, + 377 871
- €. Régularisation écriture d'ordre liée au travail de consolidation de l'inventaire
- Compte 041-28172, - 377 871 €. Régularisation écriture d'ordre liée au travail de consolidation de l'inventaire

SECTION D'EXPLOITATION					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre - Article	Libellé article	Montant	Chapitre - Article	Libellé article	Montant
012-6411	Rémunération du personnel	10 000,00	042-7811	Reprise sur amortissements	378 871,00
65-6541	Admission en non-valeur	-1 000,00			
67-673	Annulation de titres années antérieures	-8 000,00			
042-6811	Amortissements	377 871,00			
TOTAL		378 871,00	TOTAL		378 871,00

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre - Article	Libellé article	Montant	Chapitre - Article	Libellé article	Montant
10-10222	FCTVA	222,00	040-28172	Amortissements biens mis à disposition	377 871,00
23-2315	Immobilisations en cours (provisions)	-1 222,00	041-28172	Amortissements biens mis à disposition	-377 871,00
040-28128	Amortissements autres terrains	378 871,00			
041-28128	Amortissements autres terrains	-377 871,00			
TOTAL		0,00	TOTAL		0,00

CONCLUSION

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'INSCRIRE les mandatements ci-dessus indiqués en décision modificative n°2 du budget principal et des budgets annexes développement économique, immobilier d'entreprises, gestion des déchets et assainissement,
- D'AUTORISER le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait le 9 décembre 2022

Patrick BRIAND
Secrétaire de séance

Rémy NICOLEAU
Président

ACTE RENDU EXECUTOIRE

APRES TRANSMISSION EN PREFECTURE LE :

ET PUBLICATION SUR LE SITE INTERNET DE LA CCES LE :

Le Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON

Rémy NICOLEAU

14 DEC 2022

14 DEC 2022

